

DEMANDE DE PRESTATIONS
ANNEXES LIEES AU LOGEMENT

RESIDENCE DE LA MARINIERE
MUZILLAC

Je soussigné(e) _____, locataire du logement n° _____ à la Résidence « La Marinière », rue du Maréchal Joffre à Muzillac, souhaite disposer des services organisés par la Communauté de communes, à partir du _____ et, ce pendant la durée du bail du logement occupé.

J'ai bien noté que ces services me seront facturés chaque mois comme suit, selon le tarif en vigueur au 1^{er} juillet 2025 :

Coût lié aux parties communes	: 198,70€
<u>Coût lié aux services rendus</u>	<u>: 293,80€</u>
Coût total pour un couple	: 492,50 €

J'ai bien noté également que je peux bénéficier, à ma demande, et sur inscription préalable, d'un service de repas le midi, chaque jour de la semaine du lundi au vendredi moyennant un coût de 8,00 € le repas. Ce service fera l'objet d'une facturation indépendante.

Ces prix pourront faire l'objet d'une révision annuelle.

Fait à Muzillac, le
(Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées et utilisées par le Service Solidarité d'Arc Sud Bretagne afin de soumettre votre dossier auprès de la commission d'attribution du bailleur social « Armorique Habitat » pour une demande d'occupation d'un bien dans la Résidence services pour séniors « La Marinière » à Muzillac. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Bailleur social "Armorique Habitat". Elles seront conservées pour une durée de 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander l'effacement de vos données, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité de vos données, vous pouvez également retirer votre consentement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@arcsudbretagne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.